



Commission des dynamiques territoriales

720 - Sécurité des biens et personne

720 - Sécurité des biens et personnes - Propositions financières - Budget primitif de 2017

Rapport n° CD/2016/175

Service Chef de file :

L - Mission habitat, aménagement et développement durable

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Dans le cadre de la politique en faveur de la sécurité des biens et des personnes, il est proposé d'inscrire des crédits de fonctionnement relatifs à la contribution départementale à verser au SDIS et à la participation au fonctionnement du bateau pompe transfrontalier Europa 1.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'action

Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2016	Projet Budget Primitif 2017
72010	F	Incendie et secours	30 990 870.00	30 990 870.00
72010	I	Incendie et secours	- *	- *
		TOTAL	30 990 870,00	30 990 870,00

* Les subventions d'investissement qui relèvent des contrats de territoire et des autres dispositifs d'aide ne sont pas ventilées par mode d'action. Elles sont prévues au stade du budget primitif au sein d'une enveloppe unique et seront réparties en cours d'année en fonction de l'avancée réelle des opérations subventionnées et des crédits disponibles (Cf. rapport Budget Primitif 2017 synthèse).

72010 – Incendie et secours

Crédits proposés au BP 2017 : 30 990 870 €

Contingent départemental qu'il est proposé d'attribuer au SDIS pour 2017 :

Si l'Etat est l'acteur principal de la politique de sécurité des biens et des personnes, le Département est le premier partenaire du Service Départemental d'Incendie (SDIS) et de Secours, au niveau institutionnel et du financement.

Avec le contingent départemental attribué chaque année au SDIS, le Département couvre 40% du fonctionnement de ce service public, avec le souci d'améliorer la sécurité des habitants, de renforcer la solidarité départementale et d'assurer une mutualisation accrue des moyens opérationnels.

Pour 2017, il est proposé d'inscrire des crédits à hauteur de **30 970 870 €** pour la contribution départementale au budget du SDIS, soit un maintien au niveau de 2016.

Proposition de participation financière au Groupement Local de Coopération Transfrontalière pour le fonctionnement du bateau pompe Europa 1, dont la gestion est assurée par le SDIS. Il est proposé d'inscrire comme en 2016 le montant statutaire de 20 000 € sur un budget du GLCT de 80 000€.

Ce soutien du Département au SDIS matérialise le partenariat fort qui unit les deux institutions et concrétise les efforts conjoints d'optimisation budgétaire et de fonctionnement du SDIS. La dynamique engagée de mutualisation et de maîtrise des coûts se poursuivra dans les années à venir.

La Commission des Dynamiques Territoriales a émis le 10 novembre 2016 un avis favorable à ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour le budget primitif 2017 de l'axe d'intervention 720 - Sécurité des biens et personnes, telles que précisées dans le rapport.

Strasbourg, le 25/11/16

Le Président,



Frédéric BIERRY